Juillet 2019

STRATÉGIES & DURABILITÉ

1er semestre 2019

LA FRANÇAISE

SOMMAIRE

Edito < p. 3

Actualités

En France et dans le monde < p. 6 à 8

Actualités à La Française nos engagements, nos actions < p. 9 à 14

- corporate < p. 9
- nos évènements < p. 11
- l'interne < p. 13

Les encours durables < p. 15

Actif du trimestre < p. 17

- SMART'UP, l'efficacité environnementale et énergétique

Regard d'expert < p. 18 & 24

- Questions à Philippe Charlez.
- Tendances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).
- Unilever : la force d'une stratégie à long-terme.
- Intégration des énergies renouvelables au marché de l'électricité : le défi de la flexibilité.

Zoom sur… < p. 26

- Réintroduire la nature en ville, c'est bon pour la planète… et pour les citoyens !
- Biodiversité : un enjeu d'avenir

Edito

Pierre Schoeffler
Global Asset Allocation and SRI Advisor, La Française Group

L'économie écologique où la réconciliation des lois de l'économie et des lois de la physique

Finance et économie sont étroitement imbriquées : la sphère réelle de l'économie parle de production, de revenus et de consommation, la sphère financière décrit la contrepartie monétaire de ces phénomènes.

Si la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques existe depuis 1995, la finance climatique est véritablement née en 2005 avec le lancement du Système européen d'échange de permis et l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto.

L'économie écologique est née bien avant, en 1982 quand la Suède fut le pays hôte du premier symposium sur cette toute nouvelle branche de l'économie. L'objectif était l'étude de l'interdépendance et de la coévolution entre les sociétés humaines et les écosystèmes dans le temps et l'espace. 1989 vît la fondation de l'*International Society for Ecological Economics* et la première publication de sa revue *Ecological Economics*. Le sujet est donc ancien, mais il a encore bien du mal à se faire accepter comme standard d'analyse économique et grille de décision dans le monde politique.

Et pourtant il repose sur un fondement particulièrement solide car jusqu'à ce moment-là les théories économiques violaient allégrement les lois de la physique et principalement celles de la thermodynamique : loi de conservation de l'énergie et loi de l'entropie ou loi de la dégradation de l'énergie. En fait des précurseurs avaient pavé la voie parmi lesquels Nicholas Georgescu-Roegen, un économiste mathématicien américain d'origine roumaine, qui publia en 1971 The *Entropy Law and the Economic Process*. La pensée de cet économiste a souvent été abusivement détourné par les milieux militants de la décroissance mais elle était fondatrice dans sa logique : « Le processus économique n'est qu'une extension de l'évolution biologique et, par conséquent, les problèmes les plus importants de l'économie doivent être envisagés sous cet angle ».

Le modèle de développement économique a émergé au début de la Révolution industrielle quand le monde était encore relativement vide d'humains et de leurs infrastructures et que les ressources naturelles étaient abondantes. Les externalités négatives étaient alors encore limitées et pouvaient être facilement gérées. Il semblait donc logique de se focaliser sur la croissance de l'économie pour améliorer le bien-être humain. Le monde a changé de manière drastique. L'économie d'aujourd'hui fait face à un monde saturé d'humains et de leurs infrastructures. Le développement économique a eu pour effet de faire exploser l'empreinte carbone des humains à un tel point que la croissance est contrainte par la disponibilité des ressources naturelles.

Edito

Pierre Schoeffler
Global Asset Allocation and SRI Advisor, La Française Group

L'économie traditionnelle pense en effet les phénomènes à croissance constante comme des régimes stationnaires. Le cas d'école est la croissance du PIB, générée par l'accumulation de capital de fabrication humaine, qui est considérée comme nécessairement stable et positive. Le problème est lorsqu'un aléa est introduit dans le phénomène, aléa qui peut être important lorsque des contraintes fortes apparaissent. Les mathématiques sont formelles : si, dans une équation stochastique, l'aléa dépasse un certain seuil[1] il devient dominant et la quantité en croissance converge vers zéro.

L'économie écologique considère différents types de capitaux : naturel, social, culturel, humain ou organisationnel. Elle repose sur une vision où les conséquences négatives des systèmes de production ne sont plus des externalités, comme si l'environnement et la population humaine n'y étaient pas inclus, mais bien des paramètres du système. Ceci implique la construction de meilleurs indicateurs que le PIB. L'utilisation des ressources naturelles à un niveau égal à leur capacité de régénérescence, respectant ainsi le principe de justice intergénérationnelle, devient une des équations des modèles économiques. Les investissements sont dès lors dirigés autant vers l'accumulation de capital de fabrication humaine que vers le capital naturel afin de le préserver et de le restaurer. La taxation doit reposer aussi bien sur la production de biens que sur l'utilisation des ressources naturelles afin de les maintenir dans le temps.

La chaire Energie & Prospérité présidé par Gaël Giraud, Economiste en chef de l'Agence Française de Développement, a développé un tel modèle économique dénommé « Gemmes ». Il combine les facteurs de croissance économique traditionnels : accumulation du capital, productivité du travail, progrès technique, et les facteurs climatiques au travers du besoin de financement de la transition énergétique. L'économiste William Nordhaus a reçu l'an dernier le Prix Nobel d'Economie pour ses travaux dans ce domaine. Certains des « états stationnaires » auxquels conduit le modèle sont proprement cataclysmiques et il convient d'en prendre conscience. Le modèle Gemmes est utilisé notamment par des pays émergents pour réfléchir à quoi pourrait ressembler leur économie dans trente ans, quand les premiers grands dommages du réchauffement climatique auront eu lieu. Le Vietnam par exemple réfléchit à la transformation de son économie lorsque le delta du Mékong, qui nourrit des dizaines de millions de vietnamiens, sera devenu infertile à cause des remontées de sel liées à l'élévation du niveau de la mer. Qu'attendons-nous pour faire de même sur nos économies et débattre de notre avenir ?

Ce numéro de Stratégies et Durabilité offre, comme il est d'usage, un condensé de l'actualité sur l'investissement responsable qui a retenu notre attention et décrit les développements au sein du Groupe La Française.

[1] Pour un phénomène de croissance à un taux A avec un écart type de σ, soit $dX=AXdt+\sigma XdW$, dW étant une marche aléatoire, le seuil est $\sigma=\sqrt{2A}$

ACTUALITÉS

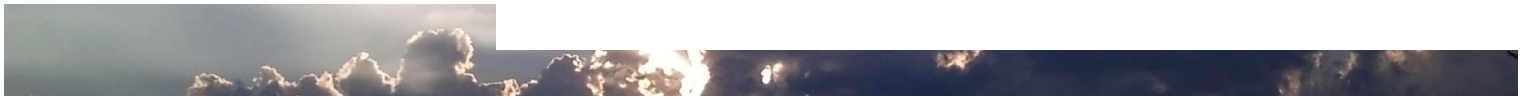

En France et dans le monde

Loi PACTE : Vers une économie verte

Le 11 avril dernier, la loi PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) a définitivement été adoptée. Cette réforme économique ayant pour objectif la transformation des entreprises comprend plusieurs aspects et devrait notamment engendrer des avancées en termes de finance durable et de RSE.

En effet, un nouveau type de contrat d'assurance-vie est prévu dans le but de mieux financer la transition énergétique. Aussi, la loi Pacte compte favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) grâce notamment à une réforme visant à simplifier le label ESUS (Entreprises solidaires d'utilité sociale).

Grand débat national, et l'écologie dans tout ça ?

Suite au mouvement des Gilets Jaunes, le Grand débat national avait pour objectif de répondre aux diverses questions et polémiques. Ce dernier, qui a pris fin le vendredi 15 mars dernier, a mis en exergue quatre thèmes majeurs : la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'Etat et des services publics et enfin la transition écologique.

Au cours des réunions locales, le sujet de la transition écologique s'est trouvé au cœur des revendications. La plateforme en ligne dédiée au Grand débat national a montré que 62 % des citoyens ayant participé estiment que leur vie quotidienne est affectée par le changement climatique et 86 % d'entre eux pensent pouvoir agir en faveur de la protection de l'environnement. Cela peut surprendre lorsque l'on se rappelle que c'est le prix du carburant qui a déclenché le mouvement. Emmanuel Macron a annoncé lors de la conférence de presse du jeudi 25 avril la création d'un **Conseil de défense écologique** ainsi que la mise en place d'une convention citoyenne. Cependant, il semble que l'Opinion publique juge ces mesures insuffisantes, d'ailleurs le résultat des élections européennes reflète bien la montée de la sensibilité à l'écologie chez les Français.

"Les douze prochains mois seront ceux de l'accélération écologique"

A déclaré le Premier ministre **Édouard Philippe** lors de son discours de politique générale à l'Assemblé nationale. "Nous voulons en finir avec un modèle où les mines sont toujours plus profondes et les montagnes de déchets toujours plus hautes", a également lancé le Premier ministre, faisant de la **loi anti-gaspillage** l'une des trois priorités de la rentrée parlementaire.

Sauver le climat en sauvant la nature

l'**IPBES**, Plateforme intergouvernementale, est en quelque sorte pour la biodiversité ce qu'est le GIEC sur le climat.

Le 4 mai les experts de 132 Etats membres de l'IPBES ont publié un rapport alarmant sur l'**effondrement de la biodiversité.**

Le constat est sans appel : un million d'espèces sont menacées d'extinction, 75 % de la surface terrestre et 40 % de l'environnement marin montrent des signes importants de dégradation dus à l'activité humaine, 60 % des animaux sauvages ont disparu en 40 ans…

En cause, le régime alimentaire occidental, de plus en plus globalisé, une agriculture de plus en plus industrialisée et financiarisée, la surpêche dans les océans, la croissance démographique, l'apparition de nouvelles classes moyennes qui accèdent à des niveaux de consommation particulièrement gourmands en ressources, et enfin le changement climatique.

Les auteurs ont constaté que dans un réchauffement global de 2°C, 5 % des espèces étaient menacées d'extinction contre 16 % dans un monde à 4,3°C, notre trajectoire actuelle. **"Nous avons déjà créé des pertes irrémédiables dans notre monde naturel",** écrivent les auteurs.

Chiffres clés

3 000 milliards de dollars

c'est ce qui manque par an, essentiellement dans les pays en développement, pour espérer atteindre les **17 ODD** *(source GIIN)*

23 avril : lancement du label bas carbone pour récompenser les acteurs de la lutte contre le changement climatique

En offrant un cadre de certification pour mettre en relation des financeurs et des projets locaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le label bas carbone permettra d'accompagner la transition écologique à l'échelon territorial et de contribuer à l'atteinte des objectifs climatiques de la France. C'est un véritable outil de politique publique pour déclencher des changements de comportements des acteurs et flécher les financements vers des projets à impact.

Le label bas-carbone s'appuie sur le développement de méthodes de réduction des émissions. Chaque méthode couvre un type d'actions bénéfiques pour le climat (par exemple, le boisement d'une parcelle ou l'amélioration des pratiques d'élevage) et précise les exigences applicables aux projets afin de s'assurer de leur qualité environnementale.

Deux types d'actions sont concernées par le label bas-carbone :

- Éviter des émissions de gaz à effet de serre par des changements de pratiques sectorielles : bâtiment, transports, déchets, agriculture...
- Augmenter la séquestration de carbone dans les puits naturels (forêt et sols).

3 rapports structurants

La Commission Européenne a publié le 18 juin dernier, 3 rapports d'importance en lien avec son plan d'action pour la finance durable. Issus du travail du groupe d'experts techniques créée l'été dernier, les rapports reprennent un an de travail sur des sujets structurants pour l'avenir de la finance verte et notamment la très attendue taxonomie.

Les 414 pages du **rapport sur la taxonomie** proposent un référentiel d'activités (et non de secteurs) qui doivent apporter une contribution substantielle à la lutte contre le changement climatique sans par ailleurs détériorer les autres indicateurs environnementaux. L'approche retenue est intéressante car elle ne se concentre pas uniquement sur les activités 100 % vertes mais ouvre le référentiel à des activités qui contribuent par leur changement de trajectoire et qui facilitent le déploiement de solutions vertes, ce qui ouvre le jeu pour les entreprises concernées et les investisseurs.

Les deux autres rapports ont trait à la mise en place d'un standard européen sur les obligations vertes et à des recommandations sur de futures indices climatiques compatibles avec les accords de Paris et allant donc au-delà des indices bas carbone existants.

80 % des tomates bio vendues en grande surface sont importées. Bio donc, mais pas local et avec une adition carbone non négligeable *(Source Interfel)*

Nos engagements, nos actions

Calcul d'empreintes carbone : la méthodologie d'Inflection Point by La Française utilisée pour les créances bancaires.

Inflection Point, centre de recherche ESG et climat de La Française a développé une méthodologie de calcul de l'empreinte carbone pour les entreprises présentes dans les portefeuilles actions et obligations du Groupe. Notre centre d'expertise a récemment eu l'occasion d'adapter sa méthodologie au crédit bancaire afin de fournir des empreintes carbone à l'actionnaire du Groupe, le CMNE et à son cousin le Crédit Mutuel.

Moniwan plante des arbres

Moniwan, la plateforme de distribution digitale de solutions d'investissement de La Francaise, a mis en place un partenariat avec Reforest'Action. Au cours de l'été, le compteur de la forêt Moniwood s'enclenche. En effet, Moniwan a décidé de compenser une partie de la consommation carbone de chaque souscription. La plateforme s'engage à planter **10 000 arbres en 1 an** afin de compenser les souscriptions passées et celles de l'année à venir. L'objectif est d'impliquer les investisseurs sur les émissions carbone que génèrent leurs investissements.

La Française présente aux Rencontres Climat et Finance Durable

Le 7 février 2019 Organisée par Option Finance, la troisième édition des Rencontres Climat et Finance Durable s'est tenue à la Maison des Arts et Métiers.

A cette occasion Laurent Jacquier Laforge est intervenu à la plénière "Les capitaux privés et l'épargne en marche vers le financement durable".

Cet évènement a mobilisé de nombreux acteurs de la finance et les débats étaient très suivis, encore un signe de l'intérêt de la profession pour le sujet.

Actualités à La Française…

Nos engagements, nos actions

Club zero carbon

Le 12 février 2019 Le Club Zero Cabon de La Française s'est réuni et a eu le plaisir d'entendre Philippe Charlez, expert en énergie de l'Institut Sapiens qui leur a parlé des liens entre croissance, énergie et climat.

> Retrouvez l'interview de Philippe Charlez en page 19

Labélisation des fonds La Française

Le 13 février 2019 Deux des fonds actions de La Française ont reçu le label ISR par EY France, cabinet spécialisé en audit et conseil. Ce label témoigne de la capacité des fonds à « concilier performance économique et impact social ». Avec l'obtention de ces labels, La Française démontre sa capacité à toujours aller plus loin dans son expertise en matière de gestion d'actifs durables.

Quand les cadeaux se transforment en dons

Le 18 février 2019 A l'occasion de la nouvelle année, La Française a décidé de transformer ses traditionnels cadeaux en don à des associations et projets environnementaux. SOS Sahel, Reforest'Action et Green Cross France & Territoires ont été mis à l'honneur le lundi 18 février, lors de la remise des chèques par Xavier Lépine Président de La Française. Grâce à cette opération, 11 935 euros ont été remis à SOS SAHEL, 7 097 euros à Green Cross F&T et 5 200 arbres ont été planté par Reforest'Action.

Par ce geste, La Française marque une réelle volonté d'avoir un impact social et environnemental.

GREEN CROSS France & Territoires

SOS SAHEL

reforestACTION

+ 60 cm à 1 mètre sur le niveau de la mer

C'est l'augmentation attendu d'ici 2100 par rapport à son niveau au début du XX^{e} siècle. En France la côte Atlantique est en risque, ainsi que le sud de la Bretagne ou encore Calais et Dunkerque. *(source Novethic)*

Actualités à La Française…

Nos engagements, nos actions - nos événements

L'OID et les low tech

Le 20 février 2019 l'OID a organisé dans l'auditorium de La Française une conférence sur la traduction du mouvement « low tech » pour le secteur immobilier. Cette conférence introduite par Philippe Bouix* et animée par Gérard Degli-Esposti, Président – OID et Directeur ISR Immobilier La Française, s'inscrivait dans le cycle Immobilier & Prospectives.

** Auteur de « L'âge des low tech : vers une civilisation technologiquement soutenable »*

> Pour en savoir plus

La Française partenaire du 4L Trophy

Du 21 février au 3 mars 2019

Cette année, La Française s'est inscrite parmi les nombreux partenaires du 4LTrophy. Il s'agit d'une course d'orientation solidaire s'effectuant à bord d'une Renault 4L qui réunit chaque année près de 3 000 jeunes. L'objectif principal est d'apporter des fournitures scolaires aux enfants les plus démunis du Maroc.

Dons à l'Institut du Cerveau et de la Mœlle Épinière

Le 25 avril 2019 Pour la 4e année consécutive, La Française a soutenu, avec l'aide de son actionnaire majoritaire et grâce au succès rencontré par la SCPI Pierval Santé, l'Institut du Cerveau et de la Mœlle Epinière à travers un don de 188 000 €. La cérémonie de remise du chèque a eu lieu ce 25 avril à Lille en présence du Professeur Gérard Saillant, Président de l'ICM. Cette contribution a plus que quintuplé en l'espace de seulement quatre ans et reflète l'intérêt grandissant des épargnants pour des investissements solidaires et à impact.

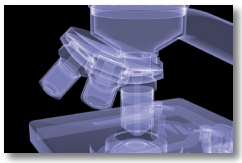

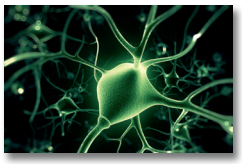

Lancement des conclusions du groupe de travail de l'UNEP FI sur la mise en œuvre des recommandations du TCFD

Le 10 mai 2019 à Londres, la vingtaine d'investisseurs de 11 pays, dont La Française, ayant participé au groupe de travail pilote de l'UNEP FI sur la mise en œuvre des recommandations en matière de reporting climatique ont partagé les résultats de leurs réflexions et des études de cas menées sur l'impact sur leurs portefeuilles de différents scénarios climatiques. Le rapport : « Changing Courses », téléchargeable ici a été présenté et discuté lors d'une après-midi de lancement, en présence de plus de 300 personnes et après des discours introductifs de la Directrice Générale d'Aviva UK, Angela Darlington et de Sarah Breeden, Executive Director de la Banque d'Angleterre.

Se voulant un outil permettant aux autres investisseurs de mieux comprendre comment faire le lien entre risques financiers et climat, il fournit un état des lieux des approches, des outils et des fournisseurs existants et permettant d'évaluer l'impact du changement climatique sur les portefeuilles des investisseurs. Il détaille également les méthodologies utilisées par les 20 investisseurs pilotes et synthétise leurs retours d'expérience.

A noter dans vos agendas !

LE MIX

Le 9 septembre 2019 La Française vous donne rendez-vous pour la troisième édition du Mix. Cet évènement interactif retransmis en streaming sur **la Blueroom La Française** donne la parole à des experts qui débattent sur des sujets d'actualités et des tendances d'avenir. En septembre à l'occasion des PRI in Person 2019 dont la Française est sponsor, l'Impact Investing sera mis à l'honneur. Parmi les intervenants, des experts sur le sujet comme Valérie Masson Delmotte (co-présidente au GIEC) mais aussi en ouverture le Frère Éric Salobir surnommé « Le prêtre qui murmure à l'oreille des GAFA ».

La finance à impact positif
est un marché estimé à 502 milliards de dollars.
Le marché américain concentre 60 %
des 1 340 acteurs recensés
comme ayant une pratique "d'impact investing"

(source GIIN : Global Impact Investing network)

Conférence inspirante : les clés pour travailler à l'international

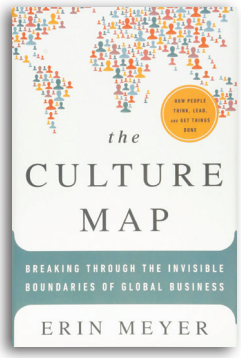

Le 14 février 2019

La Française a accueilli Simone-Eva Redrupp pour une conférence inspirante au sujet des différences interculturelles. Grâce à cela, les collaborateurs ont eu l'occasion d'appréhender les clés pour travailler à l'international, ce qui s'inscrit parfaitement dans la lignée des engagements en termes de gouvernance.

La Française valorise l'engagement de ses collaboratrices

Le 8 mars 2019

à l'occasion de la **journée internationale des droits de la Femme,** La Française a développé une campagne de communication interne. L'objectif était de mettre en avant **l'engagement féminin** à travers 5 portraits de collaboratrices investies dans des associations. Apporter de la reconnaissance, de la visibilité, donner l'exemple, autant de moyens de favoriser l'engagement des collaborateurs. Cette campagne a également été relayée sur Twitter et sur LinkedIn.

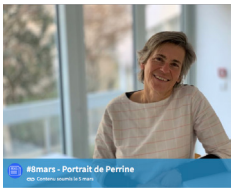

Rencontre avec les Classes Ulis du Lycée Professionnel Saint Nicolas

Et si on donnait du sens à ce qui ne pourrait être qu'une simple obligation financière ? En dirigeant une partie de sa taxe d'apprentissage vers le Lycée Saint Nicolas, La Française a d'abord souhaité favoriser la proximité et l'innovation. Mais bien vite nous nous sommes aperçus que nous avions d'autres préoccupations et valeurs communes, comme la biodiversité et l'intégration du Handicap.

Pour aller plus loin et emmener les collaborateurs dans cette démarche, des rencontres ont été organisées entre le Lycée Saint Nicolas et La Française.

Le 21 mai 2019 15 collaborateurs de La Française ont été accueillis par les élèves des classes ULIS du Lycée (accueillant des jeunes en situation de handicap) dans leur jardin pédagogique. Un très beau moment de partage et d'échange avec au programme : tri de déchets organiques pour réaliser du compost, plantation de graines et pousses dans le jardin et création d'un bassin à nénuphars et papyrus.

Le 18 juin 2019 ce sont les élèves qui sont venus à la rencontre de l'entreprise. Un programme leur a été préparé afin qu'ils puissent constater que nous avons dans le cadre de notre RSE des sujets communs avec leur lycée, labélisé Eco-Label. Nous leur avons expliqué pourquoi la biodiversité est aussi un enjeu important pour le patrimoine immobilier géré par le Groupe, comment nous gérons nos déchets, pourquoi nous avons choisi d'avoir des terrasses arborées et des ruches dans les locaux de La Française.

Pour tous, une expérience généreuse, riche, très joyeuse et pleine de sens !

La semaine du développement durable à La Française

La semaine du 30 mai au 5 juin 2019 a été l'occasion de nombreuses actions de sensibilisation interne. Outre les communications sous forme de quiz ou d'article sur notre réseau interne, deux évènements ont été organisés.

Conférence « Les abeilles en ville et les plantes mellifères ».

Notre apiculteur Mugo est venu à la rencontre des collaborateurs La Française pour leur expliquer l'intérêt des ruches en ville et la manière de les nourrir en plantant sur les terrasses et balcons des plantes mellifères.

Le recyclage se généralise !

Impliquer les collaborateurs dans la démarche nous a paru essentiel pour que le tri sélectif devienne un reflex naturel au travail mais aussi à la maison.

Le tri à La Française va devenir systématique, plus de corbeilles dans les bureaux ! Pour le papier les « écobelle » ont fait leur apparition dans les bureaux, les autres déchets seront déposés dans les réceptacles identifiés en vue du recyclage.

Stop au gobelet pour le café ! une écocup a été distribuée à chaque collaborateur. Afin que chacun se l'approprie un atelier customisation a été mis en place durant la journée de lancement de l'opération.

LES ENCOURS DURABLES
à La Française
(au 30 juin 2019)

2 331 m€

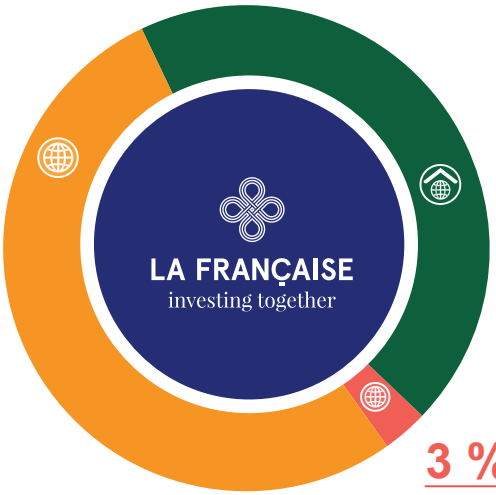

53 %
ACTION
soit 1 306 m€

44 %
IMMOBILIER
soit 1 025 m€

3 %
OBLIGATIONS
soit 74 m€

ACTIF DU TRIMESTRE

Actif du trimestre

n°12

La Française a des ID Immeubles Durables

Zoom sur…

L'efficacité environnementale et énergétique

SMART'UP

117-133, avenue de la République
92320 Châtillon

Points forts

Environnemental

Social

Environnemental — Exemplaire

- **Une gestion énergétique intelligente :** la rationalisation de la consommation d'énergie par un système central, une isolation thermique garantie par des façades triple vitrage ou encore une distribution d'air neuf assuré par des centrales de traitement d'air
- **Un immeuble durable :** certifications HQE (Haute Qualité Environnementale), BREEAM (niveau « Very Good ») et labellisation BBC

Social — Agréable

- **Des espaces verts :** des patios paysagers baignés de lumière naturelle, des balcons ainsi qu'une terrasse aménagée
- **Des espaces de travail flexibles :** de vastes plateaux de bureaux fonctionnels, divisibles et confortables
- **De nombreux services :** un restaurant d'entreprise, une cafétéria, une salle de fitness équipée et un espace de conciergerie

Sociétal — Attrayant

- **Un cadre paisible :** un emplacement aux portes de Paris, au cœur d'un quartier d'affaire dynamique, une proximité des commerces et des restaurants, la présence d'équipements sportifs et de la promenade la « Coulée Verte »
- **Une excellente desserte :** le métro ligne 13 et la future ligne 15 station « Châtillon-Montrouge », le tramway T6, de nombreuses lignes de bus et la proximité du boulevard périphérique sud A86 et A6

XX3363 - Juin 2019 - DR

Certification et labellisation

NF HQE BREEAM BBC Bâtiment Basse Consommation

Bénéfices

Un immeuble de plus de 23 000 m² de bureaux aux portes de Paris, dynamisé par l'arrivée prochaine du Grand Paris Express

LA FRANÇAISE
www.la-francaise.com

REGARDS D'EXPERT

Philippe CHARLEZ

expert en énergie de l'institut Sapiens. Son dernier ouvrage s'intitule "Croissance, énergie, climat, comment déplacer la quadrature du siècle ?

Questions à Philippe Charlez

Ce texte a déjà été publié dans la Newsletter Stratégies et durabilité #2 en mars 2019

Lors du dernier Club Zero Carbon qui regroupe les investisseurs de notre fonds Carbon Impact Global, nous avons eu le plaisir de faire intervenir Philippe Charlez, expert en énergie de l'Institut Sapiens et porteur de messages qui ne laissent pas indifférents sur les liens entre croissance, énergie et climat. Nous avons profité de sa venue pour une interview dont vous retrouverez les principaux messages ci-dessous.

La COP 24 qui s'est déroulée en décembre dernier à Katowice a été considérée comme un échec. 3 ans après l'élan de la COP 21, les choses ne semblent pas avancer.

Pourquoi tant de réticences et de difficultés ?

Plutôt que de COP 24 je parlerais de "Flop 24" dans la mesure où rien ne s'est décidé. Je dirais même que nous allons à reculons puisque le Brésil a décidé de ne pas organiser la COP 25 l'an prochain. Il y a 2 principales raisons à cela. Dans un premier temps, la COP 21 peut être comparée à un contrat-cadre sans annexe. C'est un catalogue de bonnes intentions mais sans programme précis. Le deuxième gros problème est l'opposition qui existe entre les pays riches et les pays pauvres. Les grands besoins de transition énergétique sont dans les pays pauvres qui consomment la majorité du charbon et 60 % du pétrole mondial alors que les moyens se trouvent dans les pays riches. Les pays riches accepteront-ils de payer pour les pays pauvres ? J'en doute et c'est incontestablement un des gros blocages.

La transition énergétique n'est pas seulement une transition électrique. Quels autres secteurs vous paraissent essentiels pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ?

Effectivement, lorsque l'on parle de transition énergétique, on pense à la transition électrique vers les renouvelables alors qu'il y a beaucoup d'autres leviers primordiaux. Je citerais en premier lieu les transports où 92 % de l'énergie consommée est du pétrole. Ensuite je citerais le secteur de l'habitat, gros consommateur d'énergie. La rénovation de l'habitat et la suppression des passoires énergétiques représentent un potentiel de gain énorme en termes d'économies d'énergie.

En mai prochain auront lieu les élections européennes, quels sont selon vous les grands enjeux énergétiques de ce scrutin ?

Derrière les enjeux énergétiques, je dirais que le nationalisme est l'un des grands enjeux de la future élection européenne. En effet, la transition énergétique comprend 3 grands piliers : la sécurité énergétique, l'environnement mais également toute une partie économique. Parmi ces 3 grands piliers, le nationalisme va s'intéresser à l'aspect économique et à la sécurité énergétique, aux dépens du climat. Le nationalisme peut donc être considéré comme le grand ennemi de la transition énergétique. Selon moi, plus le résultat des élections sera profitable au nationalisme, moins la transition énergétique avancera en Europe.

> Retrouvez la vidéo "L'invité de La Française"

Tendances **ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES** et de **GOUVERNANCE** (ESG)

DANS LE SECTEUR DE L'IMMOBILIER

Ce texte a déjà été publié dans la Newsletter Stratégies et durabilité #2 en mars 2019

L'immobilier a été proactif sur les questions de développement durable depuis de nombreuses années et a, globalement, amélioré ses performances en termes de durabilité, notamment sur les problématiques d'émission carbone et de gestion énergétique.

Il est temps cependant de regarder au-delà des questions liées au climat et à l'énergie. L'avènement des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et les grandes tendances mondiales obligent le secteur à réfléchir différemment à sa manière d'aborder la durabilité.

La pression des investisseurs, la réduction des risques et l'amélioration de la réputation, associées à un environnement réglementaire plus strict et au besoin de programmes de réduction des coûts, vont continuer d'influencer les pratiques en matière de RSE dans le secteur, mais de nouveaux thèmes ESG émergent aux côtés de ceux existants qui, nous semble-t-il, nécessiteront des modèles de notation plus inclusifs, flexibles et liés aux ODD. Parmi ces thèmes émergents, nous en avons identifiés certains qui nous paraissent essentiels et qui sont systématiquement inclus dans notre modèle d'évaluation :

Environnement

- **Certifications et normes :** au-delà des systèmes d'évaluation environnementale des bâtiments mis au point dans le monde entier (il en existerait plus de 600 différents du BREAM au LEED en passant par HQE en France) d'autres types de certifications apparaissent répondant à de nouveaux besoins. Ainsi en va-t-il de la norme et de la certification WELL étroitement liées à la santé et au bien-être. De même le nouveau phénomène de notation par la communauté apparaît comme une option et concerne non seulement les bâtiments, mais également des espaces publics tels que les places, parcs et rues.

- **Demande en énergie et changement climatique :** avec des durées de vie moyenne de 50 à 100 ans, les bâtiments neufs engagent les émissions de CO2 sur des durées très longues. L'urbanisation au niveau mondial s'accroit considérablement, en Chine par exemple la consommation énergétique des bâtiments pourrait augmenter de 40 % au cours des 15 prochaines années. Selon le World Green Building Council, pour rester sur un objectif 2° C, il faut modifier considérablement notre niveau d'ambition afin d'avoir, d'ici à 2050, des bâtiments à zéro émission.

- **Utilisation de l'eau et gestion des déchets :** le Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau a révélé que la demande mondiale en eau douce dépasserait de 40 % l'offre en 2030. Le changement climatique, la croissance démographique, les usages, vont entrainer des pénuries d'eau de plus en plus courantes aussi bien en milieux urbain que rural. Les grandes villes risquent réellement de manquer d'eau, notamment Tokyo et Londres, aussi surprenant soit-il. Faute de nouvelles ressources, il faut travailler sur une meilleure gestion de l'eau : ainsi les eaux usées provenant de la collecte des eaux de pluie, des tours de refroidissement, des douches et toilettes pourraient être collectées et traitées. Le problème des déchets est aussi crucial et les pressions réglementaires sont de plus en plus forte pour interdire notamment la mise en décharge des déchets de construction et de démolition et améliorer le recyclage.

Social

- **Santé et bien-être des occupants :** afin de concurrencer les bâtiments à la pointe de la technologie, il est essentiel de répondre aux besoins des occupants, mais également des employeurs. Les entreprises qui font face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée peuvent attirer les talents en partie grâce à des lieux de travail inspirants.

- **Urbanisme et Résilience :** avec le changement climatique, le nombre de phénomènes météorologiques extrêmes a considérablement augmenté au cours des dernières années et va continuer de croître. Cela implique de prendre en compte prioritairement le facteur résilience dans les plans de conception et de construction des bâtiments. Les villes doivent mieux se préparer à de tels risques et à devenir plus résilientes dans tous les aspects du paysage urbain - physiquement, économiquement et socialement.
  Sur un marché du logement concurrentiel, on assiste à une course aux armements pour de nouvelles commodités. Les salles de sport sophistiquées et les accès aux rooftops sont de plus en plus courants, les programmes disposent à présents de salle de cinéma, des jardins communaux et d'accès à un espace de travail collaboratif.

Gouvernance

- **Gestion :** il est nécessaire de redéfinir l'immobilier pour y inclure les services et les infrastructures. Les utilisateurs souhaitent aussi plus de flexibilité afin de pouvoir répondre aux besoins changeants des secteurs résidentiel et commercial. Cela nécessite une gestion des actifs et des investissements plus intensive.

- **Innovation et technologie :** la disruption technologique est un phénomène à prendre en compte, bien que ce soit moins coutumier dans le monde de l'immobilier que dans d'autres secteurs. Pourtant la gestion de son image sur les réseaux sociaux par exemple est essentielle. L'adaptabilité et la réactivité face au nouvel ordre mondial doivent faire partie de l'arsenal ESG d'une entreprise.

Au final, il nous semble qu'une approche traditionnelle des questions ESG - centrée essentiellement sur l'énergie et les problèmes connexes liés au changement climatique, ne sera pas suffisante pour comprendre et analyser les performances futures des sociétés immobilières et les attentes en matière d'immobilier durable. Les investisseurs et les analystes du secteur immobilier doivent élargir leurs horizons et élaborer des métriques ESG qui prennent en compte l'ensemble des nouveaux défis.

> L'étude intégrale rédigée par La Française Forum Securities (LFFS) et Global Property Research (GPR) est à retrouver en ligne.

UNILEVER : la force d'une stratégie à long-terme

La publication des résultats 2018 de Kraft-Heinz, un des grands de l'industrie agro-alimentaire américain, a été pour le moins agitée. Le management a réduit les dividendes, revu à la baisse ses estimations de profit, affiché une perte de 12,6 Mds de dollars pour le trimestre et révélé une enquête de la SEC (Securities & Exchange Commission) sur ses pratiques comptables. Dans la foulée la valeur de l'action a chuté à mesure que les analystes se posaient des questions sur la viabilité de la stratégie de l'entreprise. Des évènements qui font écho à notre inquiétude lorsque Heinz a sans succès tenté d'acquérir Unilever en 2017. La différence intrinsèque en matière de vision et de stratégie des deux entreprises se traduisait notamment par des cultures aux antipodes difficilement réconciliables.

Kraft-Heinz résulte d'une fusion à l'époque soutenue par Berkshire Hathaway et 3G Capital. Le poste de CEO et les principales fonctions du CA ont alors échus aux représentants des acquéreurs avec pour objectif de mettre en place une stratégie agressive de réduction des coûts et de repérer de nouvelles cibles à acquérir. Une méthode plus centrée sur la profitabilité que sur la croissance, et qui pouvait se comprendre dans un contexte de ralentissement des perspectives de croissance dans les marchés émergents, de compétition de nouvelles marques indépendantes ou de marques distributeurs, de l'e-commerce et des discounters. Après l'échec de la tentative de rachat par Kraft-Heinz, Unilever a adopté un modèle similaire de réduction des coûts et doublé ses objectifs d'économies. Mais ces mesures ont été prises par une organisation qui avait déployé depuis longtemps une stratégie de croissance durable et sur le long-terme.

Le contraste entre les positionnements stratégiques d'Unilever et Kraft-Heinz peut s'analyser par le prisme des impacts environnementaux et sociaux :

- Sur les aspects sociaux, Kraft-Heinz a systématiquement été le dernier ou presque du Access to Nutrition Index, une initiative multi parties prenantes qui évalue les stratégies en matière de nutrition des plus grands producteurs alimentaires. Unilever a de son côté systématiquement été un leader de cet Index, ce qui n'est guère surprenant sachant que l'entreprise avait dès 2003, et bien avant tous ses concurrents, mis en place un programme « d'amélioration de la qualité nutritive alimentaire ».

- Sur l'environnement, Kraft-Heinz a pour objectif de réduire de 15 % d'ici 2020 les émissions de CO2 liées à sa production. Ses initiatives pour s'engager sur les émissions de l'ensemble de sa chaîne de valeur sont quasi-inexistantes. Unilever de son côté, prévoit de réduire à 0 ses émissions d'ici 2030. Mais ayant déjà compris il y a plus de 10 ans que la majorité de ses émissions ne provenait pas de sa propre production mais plutôt de sa chaîne d'approvisionnement et de la consommation de ses produits, l'entreprise a mis en place un plan de réduction des impacts de ses produits -dans une vision cycle de vie- de 50 % d'ici à 2030. Un objectif ambitieux qui nécessite de se confronter à la difficulté de réduire les impacts carbone de la consommation de ses produits comme les émissions de l'agriculture nécessaire aux matières premières.

Le management de Kraft-Heinz a peut-être eu le coup de semonce nécessaire pour revoir sa stratégie à long-terme. Lors de la conférence téléphonique présentant les résultats, puis par la suite, les analystes ont largement critiqué l'entreprise pour son décalage avec les modes de consommation. Une critique que l'on imagine mal s'appliquer à Unilever.

Bernard BLEZ

Ex-directeur Recherche et Developpement chez ENGIE

Bernard Blez a dirigé le centre de R&D corporate d'ENGIE à Paris jusqu'à fin 2018. Il a supervisé un large éventail de programmes sur les technologies pour la transition énergétique et piloté le développement des ENGIE Lab internationaux (Asie et Amérique du Sud notamment). Il a plus de 30 ans d'expérience dans les entreprises de l'énergie, tant en R&D que dans le domaine du marketing et des ventes. Il enseigne actuellement dans diverses universités et grandes écoles sur les questions de la transition énergétique. Il est diplômé de l'Ecole Polytechnique et de SUPELEC.

Intégration des énergies renouvelables au marché de l'électricité : le **DÉFI DE LA FLEXIBILITÉ**

3 questions à Bernard Blez, Passion for Energy, ancien Directeur de la Recherche ENGIE

Par Camille Zimmermann, Gérante – Fonds Infrastructures EnR chez **Acofi Gestion,** filiale de La Française

On parle beaucoup du développement des énergies renouvelables conditionné par les besoins de flexibilité. De quoi s'agit-il ?

La flexibilité c'est gérer en permanence l'adéquation entre la consommation et la production d'électricité, et quand on dit en permanence, c'est à la milliseconde près. Or, avec l'éolien et le solaire, l'électricité n'est produite que lorsqu'il y a du vent ou du soleil (on parle de production intermittente). Le développement des énergies renouvelables entraîne donc un besoin plus important de flexibilité pour compenser cette intermittence. Comment cela va-t-il se traduire en termes de solutions à mettre en œuvre ?

Il y a trois possibilités pour répondre au besoin de plus de flexibilité :

- Investir dans de nouvelles centrales à énergie fossile pour couvrir les besoins de pointe et d'extrême pointe de la demande. Mais cette solution paraît contre-productive en gérant l'intermittence des ENR par un développement de nouvelles centrales à énergie fossile.
- Développer des solutions de stockage de l'énergie renouvelable pour « faire patienter » l'énergie renouvelable produite.
- Agir sur la demande en incitant les clients à décaler leur consommation pour réduire la pointe de consommation, cela revient à mettre en place des stockages côté client.

Dans les deux derniers cas, les plus prometteurs, la clé est de disposer de technologies de stockage performantes.

Quel type de solution est mis en œuvre ?

Aujourd'hui, 98 % de la puissance mondiale de stockage installée est constituée par les barrages hydrauliques : ce sont les Stations de Transfert d'Energie par Pompage (STEP). Les 2 % restants incluent 1 % de batterie lithium-ion et 1 % d'autres technologies.

Pour développer les capacités de stockage, il faudrait continuer à installer des STEP, mais la plupart des sites utilisables sont déjà aménagés en Europe. Il faut donc trouver des solutions alternatives et le développement des batteries en fait partie. Mais attention, les batteries ne permettent de stocker de l'énergie que sur de courtes durées (pendant quelques heures). Les stockages réseaux par batterie peuvent donc répondre au besoin sur quelques heures mais que très partiellement aux besoins de stockage jour-nuit et encore moins aux besoins de stockage inter-saisonnier. Toutefois, le développement des solutions de stockage par batteries Li-Ion devrait permettre de répondre au besoin croissant de stockage courte durée, indispensable pour garantir la stabilité des réseaux. D'autant plus qu'avec le développement des véhicules électriques, le coût des batteries Li-Ion diminue rapidement ; les dépenses de R&D s'intensifient pour poursuivre la décroissance des coûts et augmenter leurs performances. Ces optimisations pour le marché de la mobilité électrique devraient profiter largement au stockage grid-scale.

Ces solutions de stockage court terme sont un bout de la solution du besoin de flexibilité des ENR sur courte période mais ne résolvent pas le besoin de stockage d'un jour sur l'autre ou inter-saisonnier. Comment faire pour le stockage long terme ?

La majeure partie de la solution du stockage long terme est apportée par les STEP mais, comme on l'a vu, le développement de nouvelles capacités en Europe est limité.

Le « Power – to – Gas » peut constituer un autre élément de solution. Le principe est simple : il consiste à transformer l'électricité que l'on veut stocker en hydrogène, via un électrolyseur. L'hydrogène produit est comprimé puis stocké dans différents types de réservoirs sous pression. Lorsque l'on souhaite réutiliser cette énergie, ce gaz est envoyé vers une pile à combustible pour produire de l'électricité, ou éventuellement directement utilisé comme source d'énergie. L'hydrogène permet ainsi de stocker de l'énergie, sous forme de gaz, autant de temps qu'on le souhaite, qu'il s'agisse de quelques jours, de mois ou de plusieurs années. Cette solution est particulièrement attrayante quand il s'agit de stocker de l'énergie produite par les ENR quand elle ne vaut quasiment rien et de la remettre sur le marché quand les prix sont élevés. On constate actuellement le développement de nombreux projets démonstrateurs de ce type pour préparer le développement de cette technologie.

ZOOM SUR

RÉINTRODUIRE LA NATURE EN VILLE, c'est bon pour la planète… et pour les citoyens !

L'agriculture urbaine et périurbaine est une forme émergente ou plutôt réémergente de pratiques agricoles effectuées en ville.

Ces activités (petits élevages, jardins, aquaculture…) ont toujours existé dans les villes ou à proximité pour des raisons pratiques d'approvisionnement alimentaire. Depuis l'antiquité, les villes ont ménagé des espaces d'habitation, d'artisanat (puis d'industrie) et d'agriculture. Si avec la croissance démographique, les champs ont progressivement disparu du centre des villes, des parcelles plus petites et de très nombreux jardins y occupent toujours une place significative. Le cycle court de production et le rendement au m² (un mètre carré de jardin peut fournir 20 kg de nourriture par an) justifient cette pratique.

Actuellement, à l'échelle de la planète, on assiste à un intérêt croissant des divers acteurs de la société pour les projets d'agriculture urbaine en tant que vecteur de transition écologique : alimentation durable, lien social et bien-être des populations, projets participatifs, éducation à l'environnement, paysages, etc.

C'est dans ce contexte que **La Française** a lancé en collaboration avec la société **MUGO** une étude visant à évaluer, sur un certain nombre d'actifs qu'elle gère pour le compte de ces SCPI, le potentiel de développement de la biodiversité à travers, entre autres, la mise en œuvre de jardins **d'agriculture urbaine**.
Avec cette opération d'envergure, **La Française** souhaite **réintroduire la nature en ville**, dans le but de préserver la biodiversité et de faire en sorte que les villes soient à la fois vivables, pédagogiques et nourricières, et cela grâce au végétal.

La première l'opération pilote située à Puteaux sur le **Campus AVISO** (un ensemble immobilier de 18 000 m² de bureaux occupés par plus de 850 salariés) a récemment reçu la visite des membres de **l'Observatoire de l'Immobilier Durable** dont **La Française REM** est membre fondateur et à la Présidence depuis 2015.
Le site de Puteaux a été retenu grâce à une situation géographique favorable, à proximité de **l'ile de Puteaux et du bois de Boulogne**, et surtout grâce à la présence d'une surface de toiture déjà végétalisée sur un **substrat de 70 cm de terre végétale**.

Composé autrefois de pelouses sans intérêt et d'arbres ornementaux, cet espace était finalement peu attrayant et par conséquent peu fréquenté. *« Quand on prend un projet, on voit l'état de l'existant, et le potentiel. Il n'y avait aucun usage sur les pelouses, une biodiversité réduite, pas de pédagogie avec les occupants et un entretien coûteux », a détaillé Antoine Guibourgé (Directeur de MUGO) lors de cette visite. « Le paysage se développe en ville, mais cela a un coût. Il faut que le projet soit réalisable et qu'il se maintienne dans le temps. Il fallait ici que l'entretien du nouveau site ne coûte pas plus cher que précédemment. Dans ces espaces urbains très minéraux, il s'agit dans un premier temps de créer un lieu propice au* ***retour de la biodiversité****, même de façon modeste, grâce à un* ***jardin multifonctionnel dépassant la fonction ornementale ».***

A Puteaux, les arbres au feuillage persistant ont été remplacés par des arbres au feuillage caduque et des fruitiers afin d'appuyer le retour de la microfaune du sol. Un arbre fruitier, en plus de donner des fruits comestibles, est mellifère (le pollen des fleurs est utilisé par les abeilles pour fabriquer du miel), sert de gîte pour les oiseaux, et constitue un lieu de rencontre pour les gourmands.
« Dès que l'on a pu remplacer les vivaces et les arbres ornementaux par des plantes comestibles en libre-service, on l'a fait », indique Antoine Guibourgé. Bourrache, sauge, thym, salades, framboisiers, groseillers et autres végétaux comestibles composent le jardin potager, dont une partie est entretenue de **manière associative par les résidents** qui souhaitent cultiver leurs propres plants. Le paillage de lin installé cet hiver pour protéger les jeunes plants du froid et maintenir l'humidité dans le sol a essaimé une multitude de graines qui donnent aujourd'hui de jolies plantes aux fleurs bleues, conservées parmi les autres plantes. La nature reprend ses droits ! Les 7 pensionnaires du poulailler font la joie, parmi les occupants du site, des amateurs d'œufs bio qui apportent leurs boîtes à œufs pour la distribution gratuite. Les poules sont nourries aux grains et aux « déchets verts ». Enfin, un peu à l'écart de ce jardin de cocagne, six ruches assureront une production de miel estimée de 10 à 20 kg par an.

Tout a été pensé comme **une expérimentation**, avec pour objectif de prouver la faisabilité d'une agriculture urbaine à Paris. L'étude préalable des sols a démontré qu'ils étaient compatibles avec une activité agricole **raisonnée**, grâce à l'absence de métaux lourds et de particules d'hydrocarbure, même si le quai de Dion Bouton en contre-bas est fortement fréquenté par le trafic automobile.
L'approche est celle d'un **jardin circulaire** : rien ne rentre (pas d'intrants chimiques), rien ne sort. Les « déchets » verts alimentent le compost tandis que l'eau de pluie est récupérée pour un arrosage réduit. En règle générale, un maraîcher doit disposer de 1 à 2 hectares en pleine terre pour vivre de son activité, à faible marge. Ce n'est donc pas ici un modèle productif. Pour le « premier printemps » de ce potager, inauguré il y a quelques mois seulement, il n'y a pas d'engagement formel sur des objectifs quantitatifs de production. Les estimations par an sont de l'ordre de 1 tonne de légumes, 145 kg de petits fruits en libre-service (framboises, cassis, groseilles), 800kg de pommes et poires, plus de 3 000 plantes aromatiques pour la production de tisanes (séchoir à disposition) et 1 500 pots de miel. Une terrasse en bois est installée au milieu du potager pour y installer un mini marché (par semaine ou par quinzaine) qui pourra être l'occasion de distribuer aux résidents les produits récoltés.

Un des principaux objectifs de cette initiative est de favoriser le confort et **le bien-être des occupants ainsi que le lien social** au sein même du campus. La création de ces 2 000m² de jardins maraîchers a été ainsi très bien reçue par les occupants. Dans sa conception, le jardin accueille différents espaces : potager participatif et pédagogique (l'entretien d'une partie du site est assuré par des occupants volontaires, organisés en micro-association d'une quarantaine d'adhérents, formés par Mugo à raison de quatre sessions par an), terrain de pétanque, terrasses en bois pour les évènements des résidents en extérieurs, installation de mobilier sur les pelouses propices à l'échange, aux repas entre collègues ou à la contemplation. Par ailleurs, le RIE s'inscrit aussi volontairement dans cette démarche, en organisant des évènements de convivialité au moment des repas à l'extérieur pour profiter du jardin.

Quels enseignements pour le secteur de l'immobilier ?

Une telle initiative ne peut être réalisable sans la conviction et l'élan du propriétaire. Si l'annonce et la présentation du projet ont suscité un réel engouement de la part des occupants du Campus, l'expérimentation requiert néanmoins de la prudence quant à son maintien dans le temps. *« Un projet d'agriculture urbaine est à prendre avec beaucoup d'humilité »,* indique prudemment **Gérard Degli Esposti**, *Directeur de l'ISR immobilier* – La Française REM, et *Président de l'OID*. Mais aujourd'hui l'engouement est tel qu'il promet de belles années à ce jardin maraîcher.

Au-delà de l'impact de la nature sur le confort et le bien-être des citoyens, le retour de la production maraîchère en ville et la biodiversité qui l'accompagne (oiseaux, fleurs, fruits) est également une manière de valoriser des espaces souvent délaissés et peu fréquentés, et un bel exemple d'engagement sur des problématiques centrales très actuelles.

Dépassant l'opération de marketing qui est souvent et à juste titre mise en avant, l'agriculture urbaine exerce un pouvoir attractif sur les occupants en ce sens qu'elle représente un espace de bien-être physique et moral, mais également un lieu d'expérimentation, de pédagogie et de participation citoyenne autour de la biodiversité et de l'alimentation.

A Puteaux -les visiteurs de l'Observatoire de l'Immobilier Durable ont pu le vérifier- le jardin d'agriculture urbaine participe au développement du bien-être et au renforcement du lien social. Mais on peut également constater son rôle dans l'intégration du Campus dans le territoire comme en témoigne les nombreuses questions posées par le voisinage sur une possible et prochaine ouverture au public. Grâce à la ré-introduction de la nature en ville, parler d'intégration et de mixité sociale et urbaine lorsqu'on évoque l'immobilier tertiaire socialement responsable prend tout son sens.

BIODIVERSITÉ : un enjeu d'avenir

Dans le cadre de l'ouverture à consultation publique du 4e plan national santé environnement et consultation publique sur le projet de nouvelle stratégie nationale sur les ***perturbateurs endocriniens,*** La Française a accueilli le 6 février dernier **Green Cross France & Territoires** dans ses locaux et contribué aux diverses propositions.

Le Gouvernement a lancé ces consultations publiques le 15 janvier 2019 lors des Rencontres nationales santé environnement qui ont réuni plus de 500 acteurs locaux à Bordeaux. Green Cross, actif sur le sujet des perturbateurs endocriniens depuis 2012 au travers des thématiques « alimentation : mieux manger pour soi et pour la planète » et « eau, littoral et océans : des clés pour agir », a élaboré des propositions portées à la consultation nationale et rendues publiques le 7 février.

Parmi ces propositions, La Française a émis l'idée de développer des indicateurs qui permettraient d'intégrer les risques et les opportunités de ce critère environnemental dans les portefeuilles en mesurant l'impact des entreprises sur la préservation de la biodiversité, à l'instar de ce qui est fait avec l'empreinte carbone et l'alignement sur la trajectoire de réchauffement 2° pour le critère climatique.

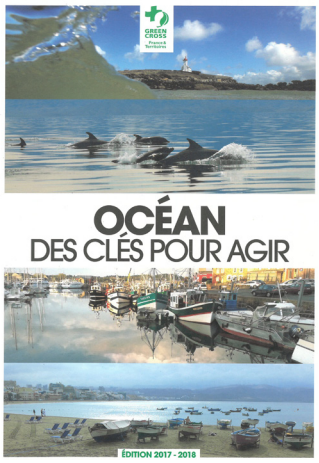

Ces indicateurs pourraient voir le jour au sein de l'«Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)» créé en 2012, de la même manière que les indicateurs sur le réchauffement climatique ont été développé au sein de l'« Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) » (autrement dit GIEC en français) et qui fut créé en 1988.

LA FRANÇAISE

investing together

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leur auteur à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. Le Groupe La Française ne saurait être tenu responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable du Groupe La Française.

Publication éditée par La Française,
Société anonyme à directoire et conseil
de surveillance au capital de 78 836 320 euros
RCS : 480 871 490

Directeur de la publication : Pierre Schoeffler

Ont participé à ce numéro : Elodie Alaux - Bernard Blez - Gérard Degli-Esposti - Perrine Dutronc - Diane Perot - Claudine Prêtre - Pierre Schoeffler

Chef d'édition : Claudine Prêtre

Maquette : Sylvia Chadi

Photos/illustrations : Adobe stock - Thinkstock - DR

128, bd Raspail 75006 Paris - France
Tél. +33 (0)1 73 00 73 00 - Fax +33 (0)1 73 00 73 01
www.la-francaise.com

XX3364 - Juin 2019